

1

La coopération : entraide et tutorat

53

« C'est à plusieurs qu'on apprend tout seul. »
François LE MÉNAHÈZE¹

L'aide, l'entraide et le tutorat

Par essence, la classe coopérative se veut le lieu où la coopération est un facteur permettant et favorisant les apprentissages. L'enseignant n'est plus la seule interface aux savoirs. Nous entendons par coopération toutes les situations où enfants et adultes, réunis en communauté de recherche, mettent à disposition de tous les richesses individuelles, échantent leurs connaissances et développent en même temps des attitudes métacognitives. La relation coopérative est plus symétrique qu'elle ne le paraît : alors que l'un bénéficie d'informations dont il avait besoin, l'autre est amené à remobiliser ses connaissances pour les rendre accessibles à celui qui le sollicite. Une partie de ce qui se construit au sein du groupe échappe au contrôle de l'enseignant et fait de la classe un espace d'aventures. Les situations de coopération dans la classe coopérative peuvent intervenir à tout moment, excepté durant les temps d'évaluation et ceux où il est nécessaire que les enfants soient centrés individuellement sur leur tâche. Le conseil, le travail autour des ceintures, le journal de classe, les créations mathématiques, les messages clairs, les recherches documentaires constituent autant d'occasions pour travailler avec d'autres, apprendre personnellement et mettre à disposition des camarades ses compétences et connaissances.

Les relations coopératives peuvent prendre trois formes :

- l'aide où un enfant reconnu comme expert vient apporter ses connaissances à un enfant qui en a manifesté le besoin ;
- l'entraide qui voit deux ou plusieurs enfants se réunir pour tenter à plusieurs de résoudre un problème ou une difficulté ;

1. LE MÉNAHÈZE F., *Coopérer pour apprendre (DVD)*, Éditions ICEM, n° 48, Nantes, 2005.

- (54) – le tutorat où un enfant accepte pour un temps donné et avec un objectif précis d'accompagner un de ses camarades afin qu'il devienne autonome dans le domaine du tutorat.

L'aide et l'entraide correspondent à la possibilité de rendre service ou de se rendre plus compétent en fonction des besoins qui émergent en classe. Les enfants peuvent y recourir librement. Le tutorat correspond à une organisation institutionnalisée où un enfant reçoit une aide qu'il demande d'un autre qui la propose. Il ne servirait à rien d'imposer un tutorat si l'on ne pouvait pas compter sur une pleine participation à cette démarche.

Pour chacune de ces déclinaisons, celui qui aide et celui qui est aidé bénéficient à égale mesure des portées pédagogiques de la coopération. Celui qui est aidé reçoit l'information qui lui manquait pour développer son apprentissage. Généralement, ce n'est pas l'intervention de celui qui aide qui va permettre l'apprentissage. Elle va plutôt servir de déclencheur lorsque l'activité intellectuelle n'a pas encore pu débiter, de relanceur lorsqu'un blocage est apparu ou de soutien à poursuivre les efforts, les motivations intrinsèques n'étant pas suffisamment fortes à ce moment-là.

Celui qui aide va en revanche profiter bien plus de ces interactions coopératives, contrairement à ce que l'évidence pourrait induire. Recevoir une information, se voir soutenu et accompagné sont des aides nécessaires pour apprendre, mais elles sont insuffisantes. Apprendre correspond à un acte qui ne peut faire l'économie d'une construction et d'une recherche personnelles. Ce que fait le tuteur ou l'expert dans la relation d'aide, c'est occuper une fonction enseignante, qui l'oblige à mobiliser ses connaissances pour les adapter au profil du tuteur. Celui qui enseigne apprend plus que celui qui reçoit. Cette activité mentale, à forte densité intellectuelle, s'avère utile à plusieurs titres. D'abord, elle remobilise les savoirs acquis, ce qui réactive les connexions et donc les ancre davantage. Ensuite, elle nécessite leur adaptation, ce qui se traduit par l'activation de neurones et la création de synapses non sollicitées lors de la phase initiale d'apprentissage. Enfin, elle fait appel à plusieurs langages et même, invite à la construction de quelques autres. Cette diversification des langages rend le cerveau plus dense et ainsi plus disponible au développement des nouveaux apprentissages qui jalonnent le parcours scolaire de cet enfant.

Les apports scientifiques

Plusieurs recherches scientifiques se sont intéressées aux effets de la coopération en pédagogie. Pour Jacky Cailler, permettre à des enfants de vivre des situations de tutorat, c'est leur faire développer du langage et donc de la pensée.

« L'effet paradoxal est que c'est le tuteur qui bénéficie le plus du tutorat, parce qu'il est obligé de mettre en œuvre cette articulation entre pensée et langage. Même un élève en difficulté de lecture qui va aller lire des histoires aux petits de la maternelle va se trouver dans une telle valorisation qu'il va modifier son niveau de langue, être plus exigeant envers sa propre maîtrise des savoirs scolaires. »²

55

Ces situations tutorielles permettent un apprentissage par la reformulation en amenant l'élève qui aide à revisiter des connaissances, à les réorganiser, à mieux voir l'essentiel. Ayant à transmettre un savoir, il se retrouve dans l'obligation de produire des explications compréhensibles. Cela favorise également l'empathie dans le sens où il est obligé de se mettre à la place de celui qu'il aide s'il veut réellement lui permettre d'apprendre. De plus, la coopération valorise l'image de soi et permet de prendre confiance en ses capacités intellectuelles, autant pour celui qui a aidé que pour celui qui a été le récepteur.

Alain Marchive explique que « les interactions entre élèves ont longtemps été considérées comme secondaires, mineures, voire néfastes au développement des apprentissages³ ». Il n'est pas dans ses intentions de considérer les pratiques d'entraide pédagogique entre élèves, comme une panacée ni comme un modèle de situation d'apprentissage, « mais comme un outil pédagogique qui pourrait, au même titre que d'autres, sous certaines formes et dans certaines conditions, être utile dans la construction des savoirs de tous les élèves⁴ ». Il précise que la force des situations coopératives est que l'enfant sollicité, pour aider, peut s'adapter au niveau de compréhension de son partenaire parce qu'il partage avec lui une même culture, un même langage, une même expérience.

J. Bruner apporte la notion d'étaiyage pour définir les progrès de la personne qui apprend. Il le définit par ce qu'apporte un tuteur qui rend l'enfant capable de résoudre un problème, de mener une tâche ou d'atteindre un but qui aurait été, sans assistance, au-delà de ses possibilités. Bruner propose plusieurs fonctions relatives à l'étaiyage en coopération⁵ :

- l'enrôlement : il consiste à engager l'intérêt et l'adhésion de celui qui apprend ;
- la réduction du degré de liberté : elle se traduit par une simplification de l'activité. Le tuteur peut prendre en charge une partie de la tâche si celle-ci est estimée trop difficile ;
- le maintien de l'orientation : faire en sorte que l'enfant qui bénéficie de l'aide reste dans le champ de l'activité, l'inciter à persévérer ;

2. CAILLER J., *Tutorat à l'école*, Actes de l'université d'automne du SNUIPP Lalonde, 2007, p. 64.

3. MARCHIVE A., *L'entraide à l'école élémentaire*, thèse de doctorat de l'université Bordeaux II, 1995, p. 11.

4. MARCHIVE A., *ibid*, 1995, p. 350.

5. BRUNER J., *Comment les enfants apprennent à parler*, Retz, Paris, 1987.

56

- la signalisation des caractéristiques déterminantes : le tuteur souligne ce qui importe dans la tâche et informe celui qu'il aide de ce qui lui reste à accomplir pour réussir ;
- la démonstration ou la présentation de modèles : le tuteur apporte des solutions possibles pour réaliser la tâche, fournit des exemples, montre comment résoudre certaines difficultés.

Anne-Sophie Requi⁶ a pu montrer que les tutorés développent une meilleure compréhension de ce qu'ils font, d'autres façons d'apprendre, une satisfaction pour le travail scolaire, de l'estime de soi ainsi que du sérieux dans leurs engagements en tant que tutorés. Pour les tuteurs, il y aurait un renforcement des connaissances, la mise en œuvre de compétences spécifiques, une satisfaction de faire apprendre, de l'estime de soi et également une fonction prise au sérieux. Pour l'enseignant, l'exercice de la coopération par les élèves conduirait à un gain de temps pour la mise en activité des élèves et à la possibilité de s'engager dans des activités plus diversifiées, notamment par l'organisation de groupes de besoin. Elle note également que les élèves se sentent plus responsabilisés, qu'ils développent un réel plaisir à travailler à deux, que la plupart du temps l'aide est réciproque et donc que l'intérêt est mutuel.

Enfin, Alain Baudrit⁷ énonce certaines limites qui pourraient découler du tutorat. Il présente dans un premier temps des problèmes de distances entre les partenaires : sociale lorsque l'un se voit attribuer une fonction interdite à l'autre, cognitive si ces fonctions sont attribuées selon les compétences de chacun et psychosociale si cela génère une hiérarchie entre les élèves. Il cite ensuite des problèmes de compétences chez les tuteurs. Le risque serait de confier une tâche de tutorat à un enfant qui maîtrise mal le domaine de savoir sur lequel il est censé intervenir. Il redoute enfin ce qu'il nomme les dérives des tuteurs qui se traduiraient par des orientations socioaffectives pouvant détourner les acteurs de leur tâche ou par des orientations socio-institutionnelles qui verraient le tuteur se prendre pour le maître et instaurer un rapport de domination avec le tutoré.

L'exercice de la coopération semble donc développer deux formes de maturité :

- une maturité liée à une prise de conscience progressive de sa propre existence, ce qui rend plus lucide quant à ce que l'on est amené à engager dans sa vie. Vivre des situations d'échanges authentiques permet à celui qui en fait l'expérience de se sentir auteur et acteur de ce qu'il fait. Il prend petit à petit conscience qu'il a la responsabilité de ses actes, puis de ses pensées. Parallèlement, il affirme sa personnalité, qui s'affine autour des valeurs de partage, de solidarité et de fraternité ;

6. REQUI A.-S., *Le tutorat entre pairs dans une classe unique de l'école Antoine Balard*, mémoire de master en sciences de l'éducation, université Paul Valéry, Montpellier, avril 2007.

7. BAUDRIT A., *Tuteur : une place, des fonctions, un métier?*, PUF, Paris, 1999.

- une maturité du cerveau, correspondant à l'accroissement de notre disponibilité aux apprentissages, de nos propres capacités à apprendre davantage, de manière plus ancrée et pour une durée plus longue. La complexification du maillage neuronal issue de la complexité des relations tutorielles facilite donc à son tour la construction de nouveaux apprentissages.

Pour autant, la coopération n'est pas naturelle. Elle se veut un élément de culture. À ce titre, elle nécessite d'être introduite par l'enseignant, sous peine de risquer de ne pas la voir apparaître. Si les adultes qui ont conscience de l'importance de la coopération ne s'autorisent pas à la promouvoir, s'ils n'apportent pas en début d'année un embryon de dispositif coopératif, cela risque de prendre un temps important et de générer des phénomènes anxigènes. À charge du groupe par la suite de poursuivre le processus d'autoconstruction de la structure de la classe.

La formation des enfants tuteurs

Les dispositifs de tutorat se construisent plutôt lors des conseils de coopérative, sur demande d'un enfant reconnaissant une impossibilité personnelle à y arriver seul. C'est sur la base du volontariat et du modulable que les « petits » choisissent un tuteur qui se donnera les moyens de répondre aux questions que la vie scolaire suscite : la vie dans la classe et dans l'école, une activité à réaliser, une méthode de travail, un outil (fichier, logiciel, compas, etc.)... tout ce qui peut lui poser problème.

En début d'année, il est proposé à tout enfant qui en ressent le besoin de choisir un tuteur. Cette fonction lui est présentée comme une mise à disposition pour répondre aux questions d'organisation du travail et d'évolution dans la classe. Les enfants qui souhaitent un tuteur choisissent parmi ceux qui se portent volontaires pour le devenir. Une fois les tutorats définis, tuteurs et tutorés s'installent à proximité. Les enfants qui souhaitent devenir tuteurs doivent réussir préalablement un brevet qui est associé à cette fonction. Cette formation introduit dans la classe des éléments de culture coopérative, par exemple le fait que pour aider on ne donne jamais la solution ou qu'au sein d'un tutorat, il ne peut y avoir de relation dominant/dominé.

Lorsqu'un tuteur ou un tutoré souhaite rompre le tutorat, il lui suffit d'en faire part au conseil. Cela pourra donner lieu à de nouvelles mises en relation et aussi, preuve d'un aboutissement du dispositif, d'une évolution autonome dans la classe. Lorsqu'un enfant sollicite régulièrement son enseignant et manifeste ainsi son incapacité à trouver par lui-même les éléments nécessaires à la poursuite de son travail, il est facile de l'inviter à demander de l'aide à son tuteur et, s'il n'en a pas, à envisager d'en demander un lors du prochain conseil. Le passeport est un outil qui peut également servir pour solliciter son tuteur ou un enfant dont on a